

Le sénateur Perrault: Il me semble qu'on devrait encourager le sénateur Murray à agir en accord avec les représentants des autres partis faisant partie de ce comité mixte de sorte que ce dernier reflète véritablement l'opinion des deux chambres du Parlement.

Le sénateur Flynn: Il est intervenu pour demander aux sénateurs de tous les côtés de la Chambre d'y participer.

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Il s'agit d'un comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat.

Le sénateur Flynn: Oui, mais la Chambre était représentée.

Le sénateur Olson: Les députés ne participent pas aux réunions des comités quand ils sont convoqués à la Chambre.

L'honorable G. I. Smith: Qu'en savez-vous?

Le sénateur Olson: J'ai été député pendant 10 ans.

L'honorable George van Roggen: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au sénateur Murray, en sa qualité de coprésident du comité. Veut-il dire que si le Sénat devait voter pendant qu'un comité siège celui-ci n'aurait pas le droit et ne devrait pas lever la séance pour permettre aux sénateurs de venir voter au Sénat?

Le sénateur Flynn: Pour voter, si. Allez faire vos plaisanteries ailleurs.

Le sénateur van Roggen: Ce n'est pas une plaisanterie!

Le sénateur Flynn: Si. Vous êtes un plaisantin.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Pourquoi croyez-vous que les cloches sonnent là-bas? N'est-ce pas pour cela qu'elles sonnent?

Des voix: Règlement.

Le sénateur van Roggen: Avec votre permission, honorables sénateurs, je vais poser une question tout à fait à propos au président d'un comité, que je suis en droit d'interroger. S'il était président de ce comité et si ce dernier siégeait pendant qu'un vote a lieu au Sénat, ne préconiserait-il pas que le comité lève la séance pour que les sénateurs puissent aller voter?

Le sénateur Murray: Je dois signaler au sénateur, sauf le respect que je lui dois, qu'il ne me pose pas une question tout à fait à propos. Il me demande d'interpréter le Règlement du Sénat.

Le sénateur Frith: En vertu du Règlement, si la question concerne les délibérations du comité que vous présidez, vous avez tout lieu de la poser. C'est exactement ce que dit le Règlement.

Le sénateur Flynn: C'était pour votre gouverne; si vous ne voulez pas venir ne venez pas.

Le sénateur Olson: Et si vous répondez?

Le sénateur Smith: Combien de fois avez-vous refusé de répondre à une question hypothétique, monsieur le ministre d'État?

Le sénateur Olson: J'ai assisté à de nombreuses réunions de comité et quand la cloche d'appel au vote sonne, la séance est levée.

[Le sénateur Flynn.]

[Français]

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET SCIENCES

AUTORISATION AU COMITÉ DE SIÉGER EN MÊME TEMPS QUE LE SÉNAT

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)a) du Règlement, je propose:

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à siéger à quatre heures de l'après-midi demain, mercredi, le 10 mars 1982, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application de l'article 76(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Son Honneur le Président: Est-ce que la permission est accordée, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

L'honorable Arthur Tremblay: A quelle heure?

Le sénateur Frith: A quatre heures de l'après-midi.

Honorables sénateurs, il s'agit d'un bill qui a été déféré à ce comité. Le vice-président, l'honorable sénateur Bird, m'a demandé de présenter la motion, pour que le comité soit autorisé à continuer l'étude de ce bill et, si possible, de la terminer cette semaine.

● (2015)

[Traduction]

L'honorable G. I. Smith: Honorables sénateurs, je voudrais parler brièvement de cette motion. Pas plus tard que la semaine dernière, j'ai assisté à une réunion de tous les présidents des comités du Sénat. J'ai cru alors comprendre que le calendrier des séances des comités était très important, qu'il s'agisse des locaux, du personnel et des services, et qu'il convient de consulter l'honorable sénateur qui a entrepris—sur demande, bien entendu—de coordonner ces séances pour qu'il n'y ait pas de chevauchement de la demande. Avant que nous passions au vote sur cette question, je voudrais savoir si l'on a obtenu le consentement du sénateur en question, le sénateur Lafond.

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, le sénateur Smith est bien avisé de poser cette question. Je suis d'accord avec ce qu'il a dit sur ce qui s'est passé à la réunion et le fait que nous avions convenu d'adopter cette procédure.

J'avoue également que j'ai supposé que le greffier du comité avait obtenu l'assentiment du sénateur Lafond avant que l'on ne demande de présenter la motion. Si ce n'est pas le cas et que ma supposition était erronée, je m'en excuse.

Avec la permission du Sénat, je puis demander au sénateur Lafond si cette procédure a été respectée. Elle aurait certainement dû l'être.

L'honorable Florence B. Bird: Honorables sénateurs, je m'excuse de ne pas avoir consulté le sénateur Lafond, mais c'est dû au fait qu'il commençait à se faire tard. Le sous-ministre devait prendre la parole et deux membres du comité ont demandé à le voir comparaître de nouveau. Nous voulons procéder avec diligence car nous sommes impatients de voir les gens profiter des pensions qui entreront en vigueur à la suite de ce bill.